

**Les Contraventions ....**  
**Nouveaux tarifs à partir de 2014**

**A faire circuler!!!!**

Ça va faire très mal !!

Attention !! !! !! !! !!

**Il nous faut redoubler de prudence et d'attention pendant nos déplacements, voilà ce qui nous attend!**

—  
Le texte est passé inaperçu.....

Le gouvernement a besoin d'argent ! ! ! !

Nouvelle tarification des retraits de points.

### Petit excès de vitesse :

1 point et 72 euros ou 135 euros moins de 19 km/h.

### Gros excès :

3 points et 155 euros entre 20 et 39 km/h. 4 points et 155 euros entre 40 et 49 km/h. 6 points et 1700 euros maxi entre 50 km/h et plus.

### Ceinture :

3 points et 155 euros ;

### Téléphone :

2 points et 155 euros.

### Stationnement :

3 points et 155 euros

### Dépassement:

2 points, si vous accélérez ou refusez de serrer à droite lorsque vous êtes sur le point d'être dépassé

3 points et 155 euros lorsque vous doublez par la droite sans clignotant ou trop près d'un piéton (ou d'un cycliste....)

ou sans possibilité de vous rabattre vite ou en faisant une queue de poisson ou alors que vous êtes déjà sur le point d'être devancé.

**Feu Rouge ou « STOP »:**

4 points et 155 euros

**Alcoolémie :**

6 points d'office, jusqu'à 9900

**Petite alcoolémie :**

155 euros: Taux d'alcool compris entre 0.5 et 0.8g/l de sang soit de 0,25 à 0,0 milligramme par litre d'air expiré.

**Grosse alcoolémie :**

jusqu'à 4900 euros.

Délit passible également de deux ans de prison maxi, pour un taux d'alcool d'au moins 0,8 gramme par litre de sang, soit de 0,4 milligramme par litre d'air expiré.

La sanction est identique en état d'ivresse manifeste ou si vous refusez de vous soumettre au test.

En cas de récidive (état d'ébriété, d'état d'ivresse manifeste ou de nouveau refus du test ), la peine maxi est doublée ( jusqu'à 9000 euros et 4 ans de prison )

**Priorité :**

4 points et 155 euros.

**Sans clignotant:**

3 points et 55 euros, si vous changez de direction ou si vous sortez d'une place de stationnement

**Éclairage :**

4 points et 155 euros, si vous circulez sans éclairage de nuit ou par visibilité insuffisante.

**Distance de sécurité:**

3 points et 155 euros.

**Ligne continue :**

1 point et 155 euros, si vous la chevauchez.. -- 3 points et 155 euros: Si vous la franchissez.

**Sens interdit :**

4 points et 155 euros.

**Autoroute :**

3 points et 55 euros quand vous circulez sur la bande d'arrêt d'urgence

4 points et 155 euros

si vous faites demi - tour ou effectuez une marche arrière.

**Détecteur de Radars :**

2 points, jusqu'à 1700 euros

**LES DÉLITS:**

6 points, jusqu'à 35 000 euros et 5 ans de prison.

**Conduire malgré une suspension de permis ou refuser de le remettre :**

jusqu'à 4 500 euros et deux ans d'emprisonnement.

### Plaques :

Jusqu'à 3 990 euros et 5 ans de prison lorsqu'elles sont fausses

### Fuite :

Après un accident ou un refus d'obtempérer, jusqu'à 35 000 euros et 2 ans de prison.

### Blessures Involontaires :

avec interruption temporaire de travail de moins de 3 mois : jusqu'à 30 000 euros et 2 ans de prison.

**ALORS SOYEZ PRUDENTS**